



Numéro 62 | Décembre 2023

**Cahiers du bureau Pro Monialibus**

---

Rome, Curie Générale OFM

# Communion **et** Communication



---

## **cTc comunione e comunicazione**

Quaderni dell'Ufficio Pro Monialibus  
Bollettino di collegamento fra i monasteri francescani in comunione  
con l'OFM attraverso l'Ufficio Pro Monialibus

### *Sede dell'Ufficio Pro Monialibus*

Curia Generale OFM, Via Santa Maria Mediatrice, 25 - 00165  
ROMA  
tel: +39 06 684919  
fax: +39 06 68491294  
e-mail: moniales@ofm.org

### *Sede della Segreteria di Redazione:*

Monastero Santa Chiara  
Via San Niccolò, 5 - 52044 CORTONA (AR) - Italia  
tel: +39 0575 630360 / +39 0575 630388  
e-mail: cortona@sorelleclarisse.org

## REDAZIONE

Fr. Fábio Cesar Gomes, ofm  
Ufficio Pro Monialibus, Roma

Monastero Santa Chiara, Cortona

### *Hanno collaborato:*

*Brasile:* Monastero Dourados  
Monastero Porto Alegre

*Germania:* Monastero Munster

*Inghilterra:* Monastero Arundel  
Monastero Hollington

*Irlanda:* Monastero Galway

*Italia:* Mon. Assisi S. Colette  
Monastero Bressanone  
Monastero Cortona  
Monastero Fara in Sabina  
Monastero Novaglie  
Mon. Roma (S. Chiara)  
Monastero S. Agata Feltria

*Spagna:* Monastero Allariz

*Uganda:* Monastero Mbarara

*Altri:* Curia generale OFM (Roma)  
Fr. Paolo Canali, ofm e  
Editrice Biblioteca  
Francescana (Milano, Italia)  
Fr. Russel Murray, ofm (USA)

# Indice

Présentation .....	4
<b>BUREAU PRO MONIALIBUS</b> .....	7
Lettre du Délégué général .....	7
<i>Fr. Fábio Cesar Gomes, ofm - Rome, Italie</i>	
<b>AUDITE POVERELLE</b> .....	11
L'exhortation « Audite, poverelle dal Signore vocate » (suite du numéro 61) .....	12
<i>Fr. Carlo Paolazzi, ofm</i>	
PAR LE SEIGNEUR APPELÉES... .....	32
...à Mbarara, Ugande .....	32
<i>Sr. Mary Elizabeth Tushabe, osc</i>	
ASSEMBLÉES DE MANTES RÉGIONS ET PROVINCES... .....	35
...à Arundel, Grande Bretagne .....	35
<i>Les sœurs du Monastère de Arundel</i>	
...à Rome, Italie .....	38
<i>Les sœurs du Monastère de Rome, Santa Chiara</i>	
...à Bressanone, Italie .....	41
<i>Sr. Helmtrude Klara, osc</i>	
...à Porte Alegre, Brésil .....	46
<i>Les sœurs du Monastère de Porto Alegre</i>	



## Présentation

Le n° 62 de “*Communion et communication*” se ferme quand nous avons déjà célébré le huitième centenaire de l’approbation de la *Règle Bullée* et pas encore celui de la crèche de Greccio.

En ce numéro, nous écouterons et réfléchirons sur le premier verset des *Paroles avec mélodie* que François adressa aux sœurs de Saint Damien : « Ecoutez, petites pauvres appelées par le Seigneur / qui êtes rassemblées de beaucoup de régions et provinces ».

Nous avons été appelées par le Seigneur pour vivre une *Forme de vie évangélique* qui trouve une des sources principales dans la *Règle Bullée*. Dans sa lettre pour la solennité de Ste Claire, le Ministre Général nous écrivait ainsi : « Les Règles de François et de Claire ont une racine charismatique commune, qui renvoie à la ‘forma vitæ’ initiale, donnée par François à Claire et ses premières compagnes peu de temps après l’arrivée à St. Damien ». De fait, qui a eu la possibilité de suivre la célébration, dans la basilique St. Jean de Latran le 29 novembre dernier, a pu éprouver ce don de l’unité dans la « restitution » de la *Règle* faite par le Pape à l’Ordre des mineurs, qui nous interpelle personnellement en nous stimulant à « croître toujours plus dans le bien ».

Appelées par le Seigneur, nous nous sommes trouvées ensemble à former communauté avec des sœurs que, la plupart des fois, nous ne connaissions pas avant. Souvent nous répétons que « nous ne nous sommes pas choisies », mais « nous avons été choisies ». Ainsi, en ces pages, certaines sœurs racontent les événements qui les a rendues communautés multiculturelles au Brésil, en Italie, Grande Bretagne. Par contre de l’Ouganda, nous arrive une expérience récente « d’actualisation » des *Paroles avec mélodie*.



Tout cela a une introduction d'autorité et précieuse en deux temps : la lettre de fr. Fábio Gomes, qui nous invite à s'arrêter en réfléchissant sur les deux expressions de François : « Appelées par le Seigneur » et « De beaucoup de régions et provinces », puis la seconde et dernière partie de l'étude sur les *Paroles avec mélodie* de fr. Carlo Paolazzi.

Nous remercions de tout cœur les sœurs et frères qui ont rendu possible la publication de ce nouveau bulletin.

Nous vous invitons toutes à nous envoyer des récits et réflexions pour le prochain, le n° 63, qui sera publié en juin 2024. Nous vous rappelons le thème : « Vivez toujours en vérité / afin de mourir en obéissance ». C'est le verset suivant des *Paroles avec mélodie*, qui nous appelle à réfléchir sur l'obéissance au Seigneur, à travers la médiation de la mère Abbesse, de la communauté, de l'histoire..., et sur la vie en vérité. Avec gratitude, nous attendons vos récits !

A toutes et à chacune, bonne lecture !

*Les sœurs de la rédaction*



Miniature du « Audite Poverelle »  
(Miniature du Codex du Monastère de Novaglie)

# Bureau Pro Monialibus

---

## Lettre du Délégué general

Chères Soeurs et chers Frères :

Que le Seigneur vous donne sa paix !

Comme annoncé, en ce numéro nous réfléchirons sur la première partie de la première strophe de ces paroles avec mélodie écrites par Saint François aux Pauvres Dames du Monastère de Saint Damien, « Ecoutez, Petites Pauvres », qui parle ainsi :

*« Ecoutez, Petites Pauvres, par le Seigneur appelées, qui de maintes régions et provinces êtes assemblées ».*

De cette strophe, je voudrais mettre en évidence deux expressions que je propose à notre réflexion : « Par le Seigneur appelées » et « de maintes régions et provinces ». Commençons par la première :

### **« Par le Seigneur appelées »**

Par cette expression, je pense que François soit en train de dire, avant tout, que Claire et ses sœurs se sont rassemblées à Saint Damien non de leur propre initiative, non à cause d'une imposition sociale ou un caprice personnel, et encore moins par affinité de sang, mais parce que chacune d'elles a entendu de l'oreille du cœur (*Ecoutez*) et a accueilli d'une disponibilité totale (*Petites Pauvres*) le plus grand de tous les bienfaits reçus du Père des miséricordes (TestCI 2), c'est-à-dire la sainte vocation, l'appel à « suivre la vie et la pauvreté de notre très haut Seigneur Jésus Christ et de sa très sainte Mère » (RegCI 6,7), à « observer le saint Evangile de notre Seigneur Jésus christ, en vivant en obéissance, sans rien en propre et en chasteté » (RegCI 1,2).

Comme notre Ministre général, fr. Massimo Fusarelli, nous l'a rappelé dans sa lettre à l'occasion de la solennité



de Sainte Claire de cette année, ici nous nous trouvons « au cœur de cette inspiration divine qui conduit ceux qui sont appelés à embrasser cette vie, plutôt que dans une série de préceptes et comportements. L'Évangile est la règle qui met en chemin aussi bien François que Claire, donnant une nouvelle forme à toute leur vie, en considérant d'avoir l'Esprit du Seigneur et sa sainte opération. C'est lui qui anime un chemin toujours neuf, qui tient ensemble l'Évangile et la vie, la Règle et les choix quotidiens, grands et petits »<sup>1</sup>.

### **« Par le Seigneur appelées »**

C'est donc par inspiration divine (RegCl 2,1), c'est-à-dire par appel du Seigneur Dieu à travers l'Esprit Saint, que Claire et ses sœurs surmontent tous les obstacles pour vivre ensemble le même style de vie : la vie selon la forme du Saint Évangile, "la forme de vie et le mode de sainte unité et de très haute pauvreté" (RegCl 16). Et ce fut cette même inspiration divine qui a poussé tant de « *Petites Pauvres* » qui, au cours de ces plus de 800 ans d'histoire, ont entendu et répondu généreusement à l'appel du Seigneur. Ainsi nous pouvons dire que dans l'appel du Seigneur à Claire et, pourquoi ne pas le dire, en cette prophétie de François tandis qu'il restaurait la petite église de Saint Damien et qui s'est réalisée en Claire et en ses premières compagnes (cfr. TestCl 13-14 ; 2 Cel 13 ; 2 Cel 204 ; 3 Comp 24), il y avait déjà toutes les Sœurs, présentes et futures (BenCl 5), parce que ce fut le oui de Claire qui rendit et continue à rendre possible le oui de chaque Sœur durant ces plus de 800 ans.

Et ici, nous sommes presque naturellement portés à la seconde expression sur laquelle nous voulons méditer :

### **« De maintes régions et provinces »**

De fait, dès les débuts, la communauté de Saint Damien accueille des dames, plus ou moins nobles, lettrées ou analphabètes, non seulement d'Assise mais aussi d'une provenance différente (comme il ressort des noms des témoins du procès de canonisation de Claire, par exemple : Benve-



nuta de Pérouse, Francesca de messer Capitaneo di Col de Meçço, Lucia di Rome ecc..) et des sœurs de cultures très différentes se référaient à elle, comme témoigne la correspondance de Claire avec Agnès de Prague et Ermentrude de Bruges. En effet, en peu de temps, la vie de Saint Damien se répandit sur tout le continent européen et ensuite sur tous les autres continents, si bien que nous pouvons dire que la forme de vie de Claire est présente aujourd'hui à presque toutes les latitudes de la terre. Comme il est bon de me rendre compte, à l'occasion des rencontres et des visites que le Seigneur me donne la grâce de faire, des différents traits culturels du même visage de Claire !

### **« De maintes régions et provinces »**

Cela fut très évident aussi dans les réponses aux deux questionnaires envoyés à vos communautés lors des deux premières phases du processus de révision de vos Constitutions Générales. En effet, l'Ordre des Sœurs Pauvres de Sainte Claire devient toujours plus multiculturel et international ; du moment qu'au sein d'une même communauté ou Fédération, il y a des sœurs provenant de diverses régions d'une même Nation et de Nations différentes, d'une origine ethnique et culturelle diverse et de différentes extractions sociales.

Cette réalité représente, avant tout, une grande grâce, parce qu'elle offre à toutes des nouvelles possibilités d'incarner le même charisme qui, ayant son origine dans l'Évangile, est tellement grand et profond qu'il ne peut être contenu et exprimé par une seule sensibilité culturelle. Mais cette réalité même représente un grand défi, parce que nous sommes appelés, d'un côté, à une profonde réception et intégration réciproque de nos différences dépassant les préjugés qui parfois nous conditionnent inconsciemment et, de l'autre, à un profond discernement, cherchant à vérifier chaque fois en quelle mesure certains traits culturels sont en syntonie avec l'Évangile et, par conséquent, avec l'essence du charisme.



Voilà pourquoi je crois que, encore une fois, comme nous avons fait le dernier numéro avec les paroles « Ecoutez » et « Petites Pauvres », nous devons tenir ensemble les deux expressions :

**« Par le Seigneur appelées »  
et « De maintes régions et provinces »**

De fait, comme l'a par ailleurs rappelé le Ministre dans sa Lettre, « justement aujourd'hui, il nous est demandé de tenir ensemble l'essentiel du charisme, qui nous unit toutes, en même temps que les différences », parce que « une unité qui aplatit n'est pas réaliste, de même qu'une diversité à tout prix, volontairement privée d'un noyau partagé, est dangereuse »<sup>2</sup>.

Il s'agit donc de vivre, à partir de toutes les cultures et au-delà d'elles, la vie nouvelle qui jaillit de l'Évangile, conscients que, au sens spirituel, avant de provenir d'une Nation déterminée et d'une culture définie, en tant que chrétiens nous sommes tous nés de la Pâques du Christ et, en tant que Clarisses, chaque Sœur est née du « Oui » de Claire à l'appel du Seigneur.

Il me semble que, justement, à partir de cette profondeur nous pourrions toujours plus et mieux vivre en cette « sainte unité » qui naît « de l'amour réciproque et de la paix » (RegCl 4,22) et ainsi, en ce monde déchiré par tant de guerres, y compris celle en Terre Sainte qui se développe pendant que j'écris ces lignes, nous pourrions être un signe d'espérance pour tant de gens qui l'ont déjà perdue.

Que Dieu vous bénisse.

*Fr. Fábio Cesar Gomes, ofm  
Délégué général Pro Monialibus*

<sup>1</sup> Lettre du Ministre général pour la solennité de sainte Claire 2023: [S Chiara LETTERA MG 2023 FR.pdf \(ofm.org\)](https://www.ofm.org/S-Chiara-LETTERA-MG-2023-FR.pdf)

<sup>2</sup> Idem.

# Audite Poverelle

---



François remet la Règle à Claire  
(Miniature du codex du monastère de Novaglie)



## L'exhortation « Audite, poverelle dal Signore vocate »

(“Ecoutez, Pauvrettes appelées par le Seigneur”)

Fr. Carlo Paolazzi, ofm

(suite du [numéro 61](#))

Ayant conclu le premier tour des pensées, qui marque dans ses moments essentiels l'itinéraire spirituel complet des filles et servantes du grand Roi, François poursuit en avertissant qu'une vie de pauvreté, charité et obéissance à la volonté du Père ne naît pas de conseils de prudence humaine, mais de la voix intérieure de l'Esprit Saint :

Ne regardez pas à la vie du dehors,  
car celle de l'esprit est meilleure. (vv. 5-6).

Dans une première lecture, il peut sembler que François, par l'expression « vie du dehors », entende faire référence à la vie séculière, d'où lui-même, un jour, était sorti par la conversion<sup>53</sup>, et qu'il lui oppose celle « intérieure » de la vie de clôture, définie presque par antonomase « vie de l'esprit ». L'exhortation laisserait donc entrevoir dans la fraternité de Saint Damien des « situations psychologiques, épreuves, peines insoupçonnées, qui peuvent pousser à regarder avec nostalgie la vie menée en-dehors du monastère »<sup>54</sup>, avec le risque d'encourir la grave admonition évangélique que François cite dans la *Règle* pour ses frères : « personne qui met la main à la charrue, puis se retourne en arrière n'est apte au royaume de Dieu »<sup>55</sup>.

Il serait peut-être excessif de totalement exclure des paroles de François quelque vision voilée en cette direction, vu le ton affligé par lequel il rappelle par ailleurs à lui-même et à ses frères que « depuis que nous avons quitté le



monde, nous n'avons rien d'autre à faire si ce n'est de suivre la volonté du Seigneur et de plaire seulement à Lui »<sup>56</sup>. Cependant, le noyau profond de l'invitation aux « pauvres dames » est certainement autre. D'abord il n'est pas pensable que François, aux jours mêmes où il s'était avisé d'envoyer ses frères par le monde pour ouvrir les cœurs à la joie spirituelle en criant à tous « Louez et bénissez mon Seigneur et rendez-lui grâce,/ et servez-le en grande humilité »<sup>57</sup>, opposât aussi durement et sans demimot la vie cloîtrée « selon l'esprit » (à écrire probablement « selon l'Esprit Saint ») à la vie « du dehors » de ces fidèles séculiers auxquels, dans la *Lettre* qui leurs est destinée, il réserve la description la plus haute et émouvante de la vie chrétienne, en tant qu'inhabitation trinitaire, qui soit issue de son cœur et de sa plume<sup>58</sup>.

En outre, il a été justement remarqué que, dans *l'Exhortation*, à la vie « de dehors » ne s'oppose pas la vie « de dedans » le monastère, mais l'ouverture intérieure à l'Esprit de Dieu<sup>59</sup>, et donc par cohérence interne des niveaux de sens une telle « vie de dehors » fera en quelque sorte allusion à la recherche (mondaine et pseudo religieuse) de formes d'extériorité, qui s'opposent à la « sainteté intérieure de l'Esprit Saint », comme l'explique une page dense de la première *Règle* pour les frères mineurs : « Préservons-nous de la sagesse de ce monde et de la prudence de la chair. L'esprit de la chair, en effet, veut et s'applique beaucoup à posséder les paroles, mais peu de les mettre en actes, et il ne cherche pas la religion et *la sainteté intérieure de l'esprit*, mais veut et désire une religion et une sainteté *apparaissant extérieurement (foris apparentem)* aux hommes... L'esprit du Seigneur au contraire veut que la chair soit mortifiée et méprisée, vile et abjecte, qu'elle recherche l'humilité et la patience et la pure et simple et vraie paix de l'esprit ; et toujours désire la crainte de Dieu et la sagesse divine, et l'amour divin du Père et du Fils et de l'Esprit Saint »<sup>60</sup>.

Sur le fond de cette opposition, la conclusion que la vie de l'esprit « est meilleure » apparaît tout à fait inattaquable.



La phrase comporte des échos de formules sapientielles (« la sagesse est meilleure que toute chose plus précieuse », Prov 8,11) et, peut-être directement, un écho de cette page d’Evangile où, face à l’empressement de Marthe dans les multiples services, Jésus affirme que Marie la contemplative « s’est choisie la part la meilleure, qui ne lui sera pas enlevée » (Luc 10,42). Le contraste n’est pas entre le bien et le mal, mais entre le bien et le meilleur. Dire à une communauté de sœurs cloîtrées, réunies comme Marthe et Marie autour de Jésus, que la vie de l’esprit « est meilleure » signifie alors inviter à la recherche de l’essentiel à l’encontre du superflu, affirmer à nouveau le primat de l’être et de la vie intérieure face au « faire », même si on est animé des meilleures intentions, proclamer l’excellence de l’Esprit Saint, parlant et vivant dans le cœur, sur les formes de comportement religieux qui s’en remettent aux observances extérieures.

Parce que François sait très bien que la recherche de l’apparence (*la vie du dehors*) peut s’insinuer d’une manière subtile même dans l’expérience quotidienne des religieux, il insiste plusieurs fois pour que ses frères s’en gardent, à qui il écrit ainsi dans la *Lettre à tout l’Ordre* : « ...je conjure, comme je peux, ... que les clerics disent l’Office avec dévotion, devant Dieu, en ne se préoccupant pas de la mélodie de la voix, mais de la concordance de l’esprit, en sorte que la voix concorde avec l’esprit et que ensuite l’esprit concorde avec Dieu, pour qu’elles puissent plaire à Dieu par la pureté de cœur, plutôt que charmer les oreilles du peuple par la lascivité de la voix »<sup>61</sup>. Pour les « pauvres dames » réunies dans un climat de prière et de secret à Saint Damien, les occasions ou tentations d’afficher la religiosité sont certainement inférieures à celles des frères engagés à l’apostolat, mais le piège peut assumer les formes les plus subtiles et trompeuses, pénétrant même au cœur d’une vie selon le saint Evangile.

Moi je vous prie, par grand amour,  
d’avoir discrétion des aumônes que vous donne le Seigneur  
(vv. 7-8).



Les lecteurs modernes sont plutôt divisés et incertains pour indiquer le sens profond de l'exhortation confiée à ces deux versets par François, tandis qu'ils s'accordent pour en faire une lecture complètement décrochée des deux versets précédents, auxquels par contre ils paraîtraient liés étroitement par la présence de la rime, selon une norme constante dans le *Cantique* et aussi active dans les autres « laisses » de notre texte. L'interrogation fondamentale porte sur le sens à donner à l'expression « ayez discrétion » : est-ce une invitation à un usage miséricordieux des aumônes ? ou, au contraire, un rappel à la rigueur de la pauvreté ?

La seule autre place dans les écrits de François où, « discrétion » est rapportée à la pratique de la pauvreté, ne résout en rien le dilemme : « Où est *miséricorde et discrétion*, là ni superflu ni endurcissement »<sup>62</sup>. Il me semble comprendre que, s'il revient à la « miséricorde » de vaincre « l'endurcissement », à la « discrétion » revient d'éliminer le « superflu », mais François, ici et dans le reste de l'admonition, insiste en présentant des couples de vertus qui cheminent ensemble et se complètent mutuellement, donc c'est la « discrétion miséricordieuse », non pas une seule des vertus jumelles, qui dissout en même temps les ombres de l'excès et du défaut dans l'usage des biens prodigués par le Seigneur.

Alors en notre cas, le problème sera de savoir auquel des deux risques opposés, « le superflu » et « l'endurcissement » seraient exposées Claire et ses « pauvres dames » : à ce point une fenêtre utile s'ouvre par les informations apportées par les textes législatifs et biographiques. A Saint Damien, le jeûne est la condition habituelle d'une fraternité nuptiale vivant l'absence de l'Époux<sup>63</sup> et, vigilante, attend son retour, comme l'impose la *Règle* : « Que les sœurs jeûnent en tout temps »<sup>64</sup>. Dans une des lettres à Agnès de Prague, qui avait demandé conseil à ce sujet, Claire explique en détail les formes et limites de ce jeûne permanent, qui n'accordait qu'un seul repas par jour : « Que ta prudence sache ainsi qu'exceptées les



faibles et les malades – envers lesquelles, pour toutes les sortes de nourriture, François nous a exhortés et commandés d'utiliser le discernement (*omnem discretionem*) avec n'importe quel genre d'aliments - , nulle d'entre nous, si elle est bien portante et robuste, ne doit manger d'autre nourriture que celle de Carême, tant les jours ordinaires que les jours festifs, jeûnant tous les jours hormis les dimanches et le jour de la Nativité du Seigneur, où nous pourrions manger deux fois par jour. Et aussi les jeudis, dans les périodes hors du jeûne, chacune peut agir comme il lui plaît, en sorte que celle qui ne veut pas jeûner n'y soit pas tenue. Nous, cependant, qui sommes bien portantes, nous jeûnons tous les jours sauf les dimanches et le jour de la Nativité ». Mais l'information la plus éclairante pour nous est que François, déjà fraternellement attentif à un *discernement* éclairé (on note le terme !) envers les faibles et les malades, avait réglé toute la matière par un écrit préparé exprès, qui tendait à modérer ultérieurement les rigueurs ascétiques des « pauvres dames » : « Mais, comme le dit un écrit du bienheureux François - pendant tout le temps pascal et aux fêtes de la Vierge Marie et des saints Apôtres - nous ne sommes pas tenues de jeûner, sauf si ces fêtes tombent un vendredi »<sup>65</sup>.

Et ce n'est pas tout. François avait dû intervenir avec autorité auprès de Claire, acheminée vers des formes de mortification corporelle dont peut-être, comme observe son biographe, « plutôt que d'en parler, il conviendrait de taire »<sup>66</sup>, François avait dû intervenir d'autorité pour limiter les excès d'abstinence de nourriture, parce que le jeûne pratiqué selon la norme commune à St. Damien ne suffisait pas à l'ardeur de cette femme fragile et forte : « Et admire, o lecteur, ce que tu ne pourrais imiter : trois jours par semaine, c'est-à-dire le lundi, le mercredi et le vendredi, pendant ces carêmes (= Avent et le grand Carême), elle s'abstenait complètement de toute nourriture. Ainsi, l'un après l'autre, se succédaient des jours de nourriture maigre et des jours d'abstinence complète : en sorte que, la veille d'une



diète complète, elle s'accordait comme un jour festif au pain et à l'eau. Rien d'étonnant si une telle rigueur, maintenue pendant longtemps, aie prédisposé Claire à la maladie, consommé ses forces, affaibli la vigueur de son corps. Aussi ses filles, très dévouées à la sainte mère, souffraient pour elle et déploraient avec larmes ces morts quotidiennes auxquelles elle se soumettait volontairement. Finalement le bienheureux François et l'évêque d'Assise interdirent à sainte Claire ce funeste jeûne de trois jours, lui ordonnant de ne pas laisser passer un jour sans manger au moins une once et demie de pain »<sup>67</sup>.

Sur la manière d'interpréter et de vivre la folie d'amour et de la suite du Christ, entre François et les filles et servantes du Roi demeurant à Saint Damien, il y avait donc en fait depuis longtemps un dialogue serré, où Claire se sentait appelée à brûler et se consumer comme cire, et François la rappelait ainsi que ses sœurs au devoir d'une *discrétion* miséricordieuse : terme récurrent, comme on l'a vu, dans ses exhortations à modérer la rigueur ascétique du jeûne, et donc que le saint pouvait appliquer génériquement au problème des aumônes avec la certitude d'être compris.

Et en effet, l'auteur bien informé des nouvelles rassemblées dans la *Légende de Pérouse*, que nous avons pris comme guide, place l'*Exhortation* dans le cadre de la sollicitude paternelle et fraternelle de François pour les « pauvres dames », illustrant sans hésitations le point qui nous intéresse en pleine syntonie avec les sources parallèles que nous venons de citer : « A cause de cela, François sachant que les sœurs, dès les origines, avaient mené et menaient une vie dure et pauvre, soit de leur propre volonté soit par nécessité, son esprit se tournait vers elles avec des sentiments de pitié et d'amour. C'est pourquoi dans ce chant...il recommandait spécialement que, dans l'usage des aumônes que le Seigneur leurs envoyait... elles pouvoient leurs corps avec discrétion (*discrete*), avec joie et en rendant grâces... »<sup>68</sup>.



Dans le même sens Claire devait entendre et méditer l'invitation à la « discrétion », ainsi dans la lettre déjà citée à Agnès de Prague elle concluait : « Mais parce que notre chair n'est pas d'airain et que notre force n'est pas celle de la pierre, au contraire que nous sommes fragiles et enclines à toute faiblesse corporelle, je te prie, très chère, et te demande dans le Seigneur de te soustraire avec sagesse et avec discrétion (*discrete*) à une certaine austérité d'abstinence, *indiscrete* et impossible, dans laquelle j'ai appris que tu t'es engagée, pour que, vivante, tu donnes louange au Seigneur et lui rende un culte spirituel et ton sacrifice toujours assaisonné de sagesse »<sup>69</sup>. Jusque dans le *Testament*, les recommandations de Claire à « celle qui sera dans le service des sœurs » dévoilent une citation implicite et un calque évident de l'*Audite, poverelle* : « qu'elle soit aussi prudente et discrète envers ses sœurs, comme une bonne mère envers ses filles, spécialement qu'elle s'applique à les pourvoir selon la nécessité de chacune, avec les aumônes que le Seigneur donnera (*de elemosynis quas Dominus dabit*) »<sup>70</sup>.

L'espace de sens où placer le terme discrétion fut donc clairement recueilli par p. Boccali qui, déjà dans la première présentation du texte, soulignait que « quand François recommande la discrétion dans l'usage des aumônes, il doit recommander quelque chose qui corresponde à sa spiritualité et à la situation pratique des sœurs : il recommande donc de comprendre qui est le grand Aumônier, comprendre que l'aumône est l'héritage laissé par le Christ à ses disciples, comprendre qu'on mange à la table du Seigneur. Donc manger d'un cœur reconnaissant, avec joie, d'un cœur bénissant, d'un cœur satisfait (aussi et surtout devant les bouts de pain et la limite de tels dons), en évitant l'excessive austérité »<sup>71</sup>. Ce dernier est surtout le conseil que François déclare offrir « par grand amour », signe évident qu'il considère une chose lui tenant particulièrement à cœur. La force particulière de l'expression est confirmée indirectement par le fait que, tandis que le terme *charitas*



est largement appliqué, dans les écrits du saint, autant à Dieu qu'à la fraternité, ceci est peut-être l'unique cas où François utilise *amour* dans un sens positif en référence à d'autres qui ne sont pas Dieu<sup>72</sup>. Cela fait penser que le terme *amour*, si impliqué de composantes purement humaines pour ne pas dire compromis par des usages et sens ambigus au sein de cette littérature courtoise que François connaissait bien, dans le rapport avec Claire et les « dames » de Saint Damien pouvait retrouver toute sa pureté et transparence originelle, en tant que synonyme de « charité ». La prière « par grand amour » de cette manière laisse affleurer une vibration secrète de tendresse au sein du ton sobre et austère de l'*Exhortation*, tellement différente de celle élevée et tournée du *Cantique de frère Soleil*<sup>73</sup>.

A ce point, nous possédons quelques éléments pour résoudre le problème du lien entre les considérations des vv. 5-6 (supériorité de la vie de l'esprit sur celle « de dehors ») et celles des vv. 7-8 (usage « discret » des aumônes), qui sont apparues distantes à plus d'un lecteur, même si « pas totalement sans relation : c'est la supériorité de la vie de l'esprit à exiger la discrétion dans l'usage de ce que « donne le Seigneur »<sup>74</sup>. Mais si les remarques du commentateur présentées dans les pages précédentes sont persuasives, peut-être peut-on aller plus en avant. Après avoir affirmé en général la supériorité de la vie « de l'esprit » sur celle « de dehors », François applique immédiatement le principe à la situation bien connue de lui des pénitentes de Saint Damien, et en rapportant leur pensée à la gratitude envers le « grand Aumônier » céleste, suggère implicitement que même l'austérité, les pénitences physiques et, en particulier, le jeûne, quand ils dépassent les limites de la discrétion, peuvent se transformer en une subtile tromperie intérieure, en recherchant une « religiosité et une sainteté qui apparaissent aux hommes », ou se résolvent par une satisfaction illusoire de la conscience de qui « s'approprie » ses propres bonnes œuvres. Le tout pourrait mener à un obscurcissement de cette pauvreté en esprit qui, avant tout, exige le



détachement de l'idolâtrie du propre moi, comme François répète dans une de ses admonitions : « Bienheureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux est à eux (Mt 5,3). Il y en a beaucoup qui, s'appliquant avec insistance aux prières et occupations, font beaucoup d'abstinences et mortifications corporelles, mais pour une seule parole qui semble une injure envers leur personne, ou pour quelque chose qui leur est enlevée, scandalisés, promptement s'irritent. Ceux-là ne sont pas pauvres en esprit, puisque qui est vraiment pauvre en esprit se hait soi-même et aime ceux qui le frappent sur la joue »<sup>75</sup>.

A propos des implications possibles négatives du rappel de François à tempérer les jeûnes, ce sera un devoir d'être très prudents. Pour Claire « la chrétienne », par exemple, la préoccupation dût considérer les risques physiques, certainement pas ceux d'une déviance intérieure, s'il est raisonnable de penser que François connaissait de près et par expérience directe ce que, plus tard, le biographe de la sainte constatera : « Tandis qu'il arrive d'habitude qu'une rude macération physique produit, en conséquence, une dépression de l'esprit, en Claire brillait un effet bien différent : en chacune des mortifications, elle gardait de fait un aspect joyeux et serein, si bien qu'elle semblait ne pas éprouver ou rire des souffrances corporelles. On peut clairement en déduire que la sainte joie débordait de ce qui abondait en son intérieur : parce que l'amour du cœur enlève toute dureté aux fléaux du corps »<sup>76</sup>.

Auparavant on a commenté le verset de l'admonition XXVII : « Où est miséricorde et discrétion, là il n'y a ni superflu ni dureté ». La « discrétion » conseillée par François aux « pauvres dames » exclue certainement tout « superflu » qui puisse offenser dame pauvreté, mais recueille en soi aussi cette « miséricorde » qui tempère et adoucit toute « dureté », ouvrant le cœur pour jouir des dons que le Seigneur prodigue à ses filles et servantes. De l'ensemble des épisodes et des textes cités, il ressort d'une manière évidente que les vertus deviennent « sœurs » et



complémentaires non seulement dans la même personne, mais aussi dans les différentes personnes habitées du même esprit : et ainsi Claire, la contemplative, conseille à François de se donner à la vie apostolique ; tandis que François, le grand pénitent, exhorte « par grand amour » Claire et les sœurs à pourvoir avec discrétion et gratitude à leurs nécessités. Conscient, comme cela apparaîtra tout de suite, qu'il parle à des malades et aux sœurs qui en prennent soin, il met en acte avec les « dames » de Saint Damien cette ligne de comportement que Celano avait résumé en le définissant « sévère pour lui, indulgent pour les autres »<sup>78</sup>. Malgré ses rigueurs ascétiques personnelles, François ne pouvait pas oublier que le commandement évangélique résonne « Tu aimeras ton prochain comme toi-même »<sup>79</sup>, et que l'amour bien ordonné envers soi-même est une force équilibrante prête à se transformer en sollicitude envers les frères et sœurs. Parce que la suprême vérité du chrétien est l'amour, et vivre « en vérité », c'est-à-dire dans la miséricordieuse lumière du Christ et de son Esprit, signifiera de prendre soin de son propre corps et en porter « en paix » les infirmités, mais aussi et surtout se fatiguer à servir et soutenir les sœurs malades :

Celles qui sont accablées de maladies  
et les autres qui par elles sont fatiguées,  
toutes soutenez cela dans la paix,  
car vous vendrez fort chère cette fatigue,  
car chacune sera reine  
au ciel couronnée avec la Vierge Marie (vv. 9-14).

La subdivision de ces derniers versets en deux groupes de valeur est évidente, parce que scandée d'assonances, mais également évidente est leur connexion interne, par laquelle la fatigue quotidienne des disciples qui suivent leur Seigneur sur le chemin de la croix et portent les poids des uns des autres<sup>80</sup> s'ouvre sur l'espérance pascale de la gloire et du futur couronnement. Sans perdre de vue l'unité de l'ensemble, toutefois il sera utile d'illustrer par la suite chacune des deux brèves « laisses ».



Encore en ce cas, les documents anciens éclairent le contexte historique et ambiant supposé par les paroles de François. La fraternité de Saint Damien était largement visitée par la maladie, comme il apparaît indubitablement dans les *Actes* du procès de canonisation : déjà, avant la mort de François, Claire est frappée par cette infirmité qui lui procurera « vingt huit années d'épuisement continu »<sup>81</sup>, tandis que beaucoup de témoins se souviennent des maladies dont elles ou d'autres sœurs furent libérées par les prières de Claire<sup>82</sup>. François pouvait donc partager avec le petit troupeau de Saint Damien non seulement la gloire de la croix du Seigneur, mais aussi les pensées de consolation qui lui avaient été données, alors qu'il était gravement malade et infirme, en cette nuit de souffrance et de grâce en laquelle était né le *Cantique de frère Soleil*. Selon la source ancienne déjà citée au début, justement la « compassion » réciproque serait à l'origine des « saintes paroles avec mélodie » que François composa « pour la plus grande consolation des pauvres dames de Saint Damien, surtout parce qu'il les savait très attristées par son infirmité »<sup>83</sup>.

Dans le groupe de versets qui concluent l'*Exhortation* résonnent donc les thèmes et paroles déjà présents dans le *Cantique*, où François loue le Seigneur pour ceux qui « *supportent* infirmité et tribulation » et proclame « Bienheureux ceux qui les *supporteront en paix*, / car par toi, Très Haut, ils seront *couronnés* ». Ce n'était pas seulement la promesse du royaume reçue de nuit à inspirer en François des sentiments de paix, mais aussi une parole qui venait de plus loin, parce que la force de « soutenir en paix » ses propres souffrances et celles des autres appartient aux *pacifiques* de la béatitude évangélique, ainsi expliquée dans l'*Admonition* XV de François même : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés fils de Dieu (Mt 5,9). Ils sont vraiment pacifiques ceux qui, en toutes les contrariétés qu'ils supportent en ce monde, pour l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, conservent la paix dans l'esprit et le corps ». Il suffit de lire le



fameux *fioretto* de la « joie parfaite » pour comprendre jusqu'à quel point François et la première génération franciscaine avaient compris et s'étaient appropriés la leçon de Saint Paul de « la gloire de la croix »<sup>84</sup>, au sein de laquelle toute souffrance du corps et de l'esprit peut se transformer en expérience de paix : naturellement, la paix qui naît de l'amour, non de la résignation.

Mais l'*Exhortation* aux « pauvres dames » contient une nouveauté par rapport au *Cantique*, parce que l'invitation à l'accueil serein et pacifique de l'épreuve ne concerne pas seulement les malades, mais aussi les sœurs « qui se sont fatiguées pour elles » dans le service et l'assistance quotidienne. S'il est vrai que tout croyant réussit à communiquer seulement les valeurs religieuses qu'il a fait siennes, François partage encore une fois à Claire et ses sœurs les pensées tourmentées et joyeuses qu'il avait, durant une nuit sans sommeil, exprimées à ses compagnons : « Mes très chers frères et fils, n'ayez pas d'ennui et peine à m'assister durant cette maladie. Le Seigneur vous rendra en ce monde et dans l'autre le fruit des fatigues que vous avez endurées pour moi, son serviteur. Il vous remettra aussi ce qui vous arrive de négliger pour s'occuper de moi... Vous me direz : Nous nous dépensons pour toi, mais à ta place ce sera Dieu notre débiteur ! »<sup>85</sup>. L'expérience personnelle de la souffrance éduque François à défendre d'un amour jaloux le trésor de sa propre croix, mais en même temps, élargit son attention fraternelle à qui souffre à ses côtés.

Donc comme toujours, François recommandait à ses frères et aux « pauvres dames » ce qui constituait un des nœuds centraux de sa vie de « frère mineur », parce que l'attention participant à la douleur et à l'indigence des autres traverse entièrement son expérience de disciple du Seigneur Jésus, « qui passa faisant du bien et guérissant tout le monde » (At 10,38). En fait, c'est lui-même qui, dans le *Testament*, signala que la vraie « conversion » de la totalité de sa personne à l'amour de l'Évangile s'avéra dans la rencontre avec des lépreux, quand « le Seigneur lui-même me



conduisit parmi eux et que je leurs fis miséricorde. Et m'éloignant d'eux, ce qui me semblait amer fut changé en moi en douceur d'âme et de corps »<sup>86</sup>. Depuis ce moment, rappelle Saint Bonaventure, lui « se penchait avec une merveilleuse tendresse et compassion, sur quiconque était affligé d'une souffrance physique quelconque et, quand il remarquait de l'indigence ou nécessité en quelqu'un, dans la douce piété de son cœur, il la considérait comme une souffrance du Christ lui-même »<sup>87</sup>. Animé de ces sentiments, dans la *Règle* pour ses frères, il ordonne que « si l'un d'eux tombera malade, les autres frères le doivent servir comme ils voudraient être servis eux-mêmes »<sup>88</sup>, disposition que la « petite plante » Claire, n'oubliant certainement pas l'*Exhortation* dont nous parlons, traduira en une vraie stratégie communautaire personnelle de l'assistance aux infirmes, selon le « style de la sainte unité » : « En ce qui concerne les sœurs malades, que l'abbesse soit fermement tenue, par elle-même ou par le moyen d'autres sœurs, de s'informer avec sollicitude de ce que requiert leur infirmité, soit quant aux conseils, soit quant à la nourriture et aux autres nécessités, et à y pourvoir avec charité et miséricorde, selon la possibilité du lieu. Puisque toutes sont tenues de pourvoir et servir leurs sœurs malades, comme elles-mêmes voudraient être servies au cas où elles encourraient quelque infirmité »<sup>89</sup>.

Malgré les profondes blessures infligées à son corps par les maladies et les stigmates du Christ, François ne s'est jamais replié sur lui-même, dans une stoïque et indifférente endurance de ses maux, mais est resté toujours ouvert à la souffrance de l'autre et aux demandes de solidarité, pour proclamer également bienheureux celui qui supporte « infirmité et tribulation » en sa propre chair et qui se fatigue à soutenir la faiblesse et la souffrance des frères et des sœurs. Même, jusqu'à ses derniers jours de vie, l'humble et l'inlassable chevalier de l'amour évangélique songeait pouvoir puiser des forces neuves pour se remettre lui-même et sa propre vie aux services des derniers, comme le rappelle Saint Bonaventure : « François, désormais cloué dans sa



chair et en esprit avec Christ sur la croix, non seulement brûlait d'amour séraphique envers Dieu, mais ressentait la même soif du Christ crucifié pour le salut des hommes... Il disait aux frères : « Commençons, frères, à servir le Seigneur notre Dieu, parce que jusque là nous avons fait peu. » Il brûlait aussi d'un grand désir de revenir à son humilité des débuts, pour servir, comme à l'origine, les lépreux et rappeler la primitive ferveur à son corps désormais consumé de fatigue... De fait, il n'y a pas place ni pour l'infirmité, ni pour la paresse, là où l'élan de l'amour pousse à des entreprises toujours plus grandes »<sup>90</sup>.

François était donc désormais un homme placé sur cette crête entre le temps et l'éternité, entre urgences historiques du Royaume et attente de son futur accomplissement, qui est admirablement décrit dans la dernière page de *l'Apocalypse* : « que le juste continue à exercer la justice et le saint à se sanctifier encore. Voici, je viendrai bientôt et apporterai mon salaire avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres » (22,11-12). L'espérance, plutôt la certitude de la récompense qui lui avait été faite présenter par les douces paroles entendues durant la nuit de la *certificatio* : « Frère, dis-moi : si quelqu'un, en compensation de tes maladies et souffrances, te donnait un grand trésor précieux..., ne serais-tu pas très heureux ? »<sup>91</sup>. C'est cette consolante promesse que François veut partager avec les « pauvres dames », auxquelles il s'adresse en mélangeant efficacement, selon la meilleure tradition biblique, expressions réalistes et tons élevés, le langage des paraboles du Royaume avec celui paulinien du bon soldat et de l'athlète qui attendent la couronne due à leurs fatigues :

car vous vendrez fort chère cette fatigue,  
car chacune sera reine  
au ciel couronnée avec la Vierge Marie (vv. 12-14).

Le verbe « vendre » est profondément évangélique, et rappelle entre autre les paraboles du trésor caché dans un champ (Mt 13,44) et de la perle précieuse, le marchand va vend tous ses biens pour l'avoir (Mt 13, 45-46). Toutefois,



François était fils d'un marchand, et comme après sa conversion il traduira en clé religieuse le langage chevaleresque de ses aspirations juvéniles, de même il n'effacera jamais le goût du parler – et volontiers de la réplique – populaire assimilé durant la jeunesse. Exemple à ce propos l'épisode rappelé par la bien informée *Légende des trois compagnons*, qui raconte que, dans les premiers temps de sa conversion, « un matin d'hiver, tandis qu'il priait recouvert de pauvres vêtements, son frère de chair, passant près de lui, l'observa avec ironie en s'adressant à un concitoyen : « Dis à François qu'il te vende un sou de sa sueur ! ». L'homme de Dieu, ayant entendu les paroles railleuses, fut pris d'une joie surhumaine et répondit en français : « Je vendrai cette sueur, et très cher, à mon Seigneur »<sup>92</sup>. Plus tard, le nœud souffrance-aide fraternelle-récompense future deviendra une des constantes de la spiritualité de François, qui dans la première *Règle*, après avoir recommandé l'assistance aux malades, poursuit ainsi : « Et je prie le frère malade de rendre grâces de tout au Créateur ; et que, comme veut le Seigneur, il désire être tel, sain ou malade, parce que tous ceux que Dieu a prédestinés à la vie éternelle, il les éduque par des rappels stimulants de fléaux et d'infirmités »<sup>93</sup>. Claire et ses sœurs aussi peuvent donc se réjouir dans leur fatigue quotidienne humble et désintéressée, se rappelant que « les hommes perdent toutes les choses qu'ils laissent en ce monde, mais emportent avec eux la récompense de la charité »<sup>94</sup>, humble et désintéressée, qui ne fait pas attention à la récompense mais à l'attente et au besoin de qui souffre, comme l'observe François dans sa pensive admonition : « Bienheureux le serviteur qui est autant disposé à aimer son frère quand il est malade, et pour cela ne peut le satisfaire, que quand il est bien portant et peut le satisfaire »<sup>95</sup>. Seul Dieu, charité et amour, sera digne récompense de l'amour.

Au moment où l'exhortation de François se finit, reviennent les grandes pensées et, avec elles, les analogies aimées entre la Reine du ciel et les humbles servantes du



grand Roi rassemblées dans la petite cour de Saint Damien. Dans l'antienne qui rythme son *Office* liturgique, François avait chanté : « Sainte Vierge Marie, aucune n'est semblable à toi, née dans le monde, parmi les femmes, fille et servante du très haut souverain Roi le Père céleste, mère de notre très saint Seigneur Jésus Christ, épouse du Saint Esprit »<sup>96</sup>. Certes, personne au monde n'est comparable à Marie à cause de la très haute dignité de la mission et par l'abyssale capacité d'accueil du mystère trinitaire. Mais François sait que le don de la grâce accompli en Marie se renouvelle quotidiennement dans l'Eglise et se reflète particulièrement dans la personne et la vie des « pauvrettes » réunies à Saint Damien, auxquelles déjà, lors des premiers temps de leur vocation, il écrivait que « par inspiration divine vous vous êtes faites filles et servantes du très haut souverain Roi, le Père céleste, et vous avez épousé l'Esprit Saint... »<sup>97</sup>.

Mais maintenant, son regard va au-delà du chemin, de la fatigue, des brefs jours terrestres, pour songer au moment où le Seigneur réalisera la grande promesse en chacun de ses serviteurs et de ses servantes : « Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie » (Ap 2,10). Posée dans la même sereine et confiante attente des derniers moments, à la veille de sa mort Claire parlera ainsi à son âme : « Va en paix, car tu auras une bonne escorte, puisque Celui qui te créa d'abord te sanctifia ; après qu'il te créa, il mit en toi l'Esprit Saint et toujours il a veillé sur toi comme la mère veille sur son fils qu'elle aime »<sup>98</sup>. Pèlerins et étrangers en ce monde en l'attente joyeuse du monde futur, François et Claire ne considèrent pas la mort comme une fracture et séparation, mais comme « sœur » qui ouvre finalement les portes vers Dieu un et trine, qui dans le mystère de la Grâce a déjà pris possession de l'âme : « parce que désormais il apparaît clairement que l'âme de l'homme fidèle, qui est la plus digne de toutes les créatures, est rendue par grâce de Dieu plus grande que le ciel. Tandis que, de fait, les cieux avec toutes les autres créatures ne peuvent contenir le Créateur, par contre, l'âme fidèle, et elle seule, est sa de-



meure et séjour, et cela seulement par la charité, dont les impies sont privés. C'est la Vérité elle-même qui l'affirme : « Celui qui m'aime, sera aimé de mon Père, et moi aussi je l'aimerai ; nous viendrons en lui et ferons en lui notre demeure »<sup>99</sup>. Et quand le Dieu caché, récompense et couronne des saints, se sera finalement révélé, depuis les limites de l'âme plus grande que le ciel, l'œil courra avec amour et stupeur inépuisable au sein de Ses horizons qui à François, pèlerin en ce monde, se révélait déjà comme lumière et charité « sans commencement ni fin, immuable, invisible, inénarrable, ineffable, incompréhensible, insondable, béni, digne de louanges, glorieux, exalté au-dessus de tout, sublime, élevé, suave, aimable, délectable et tout entier et par-dessus tout désirable dans les siècles des siècles »<sup>100</sup>.

---

\*Notes des bas de pages :

Traductions et références des textes cités ont été prises dans :

FRANÇOIS D'ASSISE : *Ecrits, Vies, Témoignages* (2 volumes). Edition du VIIIe Centenaire – sous la direction de Jacques Dalarun – Paris 2010

CLAIRE D'ASSISE... Edition du VIIIe Centenaire – Paris 2013

<sup>53</sup> Cf. Test 3 (« exivi de saeculo », « je sortis du siècle »). p. 308.

<sup>54</sup> BOCCALI, *Canto di esortazione*, 24.

<sup>55</sup> Luc 9,62: et cfr.Rb (*Bullata*) 2,13 (p.261) SCHMUCKI renvoie à ce passage, « Audite, poverelle », 140.

<sup>56</sup> Rnb XXII,9 : p. 218.

<sup>57</sup> Cf. *Compilation d'Assise* (CA) 83 (=LegPer 43) p. 1316.

<sup>58</sup> Cf. 2LFid ,48-60 : p.349-350.

<sup>59</sup> SCHMUCKI, « Audite, poverelle », 140.

<sup>60</sup> Rnb XVII, 10-16 (p.211- 212). L'observation que, dans la pre-



mière Règle, le contraste est « sur un tout autre propos », doit être atténuée dans le sens éclairé ci-dessus (MENICHETTI, *Riflessioni complementari*, 585).

<sup>61</sup> LOrd 40-42 : p. 372-373.

<sup>62</sup> Adm XXVII,6 p. 295. Le second parallèle (que le corps du Seigneur soit « administré aux autres avec discrétion », *Lettre aux custodes* (LCust 4) p. 326

<sup>63</sup> Cf. Mt 9, 14-15 ; Mc 2, 18-20 ; Luc 5, 32-35.

<sup>64</sup> RegCI III,8 : p. 157.

<sup>65</sup> 3LAG 31-36 : p. 131. La page entière s'inspire de "la miséricordieuse *discrétion*" dont parle l'Adm XXVII.

<sup>66</sup> *Légende de Claire* 17 : p. 534-535.

<sup>67</sup> *Légende de Claire* 18 : p. 536.

<sup>68</sup> Cf. *Compilation d'Assise* (CA)85 (=LegPer 45) p.1323.

<sup>69</sup> 3LAG 38-41 : p. 132.

<sup>70</sup> Test CI 63-64. La phrase *de eleemosynis quas Dominus dabit* est une traduction du verset de *le elemosene ke ve dà el Segnore* (la concordance est signalée dans CHIARA, Scritti, 186, nota).

<sup>71</sup> BOCCALI, *Parole di esortazione*, 65. Si ici, et dans la Légende de Pérouse, une résonance quelconque peut paraître peut-être discutable, par contre devra être modérée l'observation que « ayez *discrétion* » soit presque inhumaine : elle ne concède rien, elle est un dur rappel à l'obligation de « vivre sans rien en propre » (MENICHETTI, *Riflessioni complementari*, 593).

<sup>72</sup> Fait exception, dans *la Lettre à tout l'Ordre*, l'expression « par crainte ou *amour* d'aucun homme » (II,14), mais où l'acception est clairement négative ; et plus en avant, la recommandation que, dans les « lieux » où il y a plusieurs prêtres, « l'un d'eux, *par amour de charité*, se contente d'écouter la célébration de l'autre prêtre » (III,30), où la spécification corrige le terme de base.

<sup>73</sup> Cf. MENICHETTI, *Riflessioni complementari*, 582-584.

<sup>74</sup> MENICHETTI, *Riflessioni complementari*, 581. De l'absence de "discours organique", BOCCALI en parle plus en général, « *Parole di esortazione* », 70 ; ID., *Canto di esortazione*, 29.

<sup>75</sup> Adm XIV p.290. Sur ce thème, voir d'autres points dans PAOLAZZI, *Lettura degli Scritti*, 123-128.

<sup>76</sup> *Légende de Claire* 18 (Voir note 67 ci-dessus).

<sup>77</sup> Cf. BONAVENTURE, *La Légende majeure* XII,1-2 (p.2350-2353 TII) ; Fior XVI : Actes du Bienheureux François XVI, (p.2791 t II).



<sup>78</sup> 1Cel 83 (p. 567).

<sup>79</sup> Mt 23,39 (et citations parallèles). De fait, François ne l'oublie pas, même pensif il s'y attarde : « Et aimons nos proches comme nous-mêmes. Et si quelqu'un ne veut pas les aimer comme lui-même, au moins qu'il ne leur cause pas de mal, mais fasse du bien » (2 *Lettre aux fidèles* IV, 26-27).

<sup>80</sup> Qu'on se rappelle l'exhortation de St. Paul : « Portez les poids les uns des autres, ainsi vous accomplirez la loi du Christ » (Gal 6,2).

<sup>81</sup> *Légende de Claire* 39 (la première témoin parle de vingt-neuf ans, *Procès de Canonisation* I,17).

<sup>82</sup> Condense les données BOCCALI, *Parole di esortazione*, 66-68.

<sup>83</sup> Cf. *Compilation d'Assise* (CA 85) = *Légende de Pérouse* 45 (p. 1323).

<sup>84</sup> Cf. Fior VIII : Actes du Bienheureux François VIII, (p.2762 t.II). (Mais voir aussi la rédaction plus archaïque et fiable, *Della vera e perfetta letizia*).

<sup>85</sup> Cf. *Compilation d'Assise* (CA 86) = *Légende de Pérouse* 47 (p.1325-1326). L'analogie entre les deux « consolateurs » a été relevée par p. Feliciano Olgiati, en note du texte cité.

<sup>86</sup> *Testament* 2-3 (p. 308).

<sup>87</sup> BONAVENTURE, *La Légende majeure* VII, 5. (p. 2303 T.II).

<sup>88</sup> Rb VI,9 (p. 266).

<sup>89</sup> *Règle Claire* 12-14. La bulle d'approbation de la *Règle* de Claire parle de « style de la sainte unité » (*modum sanctæ unitatis*). A propos des dépendances et nouveautés des écrits et de la *Règle* de Claire par rapport à celle de François, les observations de Matura sont éclairantes dans *Introduzione a Chiara, Scritti*, 35-76.

<sup>90</sup> BONAVENTURE, *La Légende majeure* XIV,1. (p. 2373 T.II).

<sup>91</sup> *Compilation d'Assise* (CA 83) = *Légende de Pérouse* 43 (p. 1316). Dans les textes agiographiques le terme *certificatio* signifie l'assurance divine concédée à un saint en ce qui concerne son salut personnel.

<sup>92</sup> 3Comp 23 (3 Comp en italien =3 Socii en français) : p. 1110. Le français, en ce temps langue de tradition littéraire désormais ancienne et reçue, est utilisé par François nouveau converti dans des occasions particulières (comme la prophétie de la venue de « saintes dames » à Saint Damien) et dans une fonction ennoblissante.

<sup>93</sup> *1<sup>ère</sup> Règle* (Rnb) X,3 (p. 203).



<sup>94</sup> 2Lf V, 31 (p. 347).

<sup>95</sup> Adm XXIV (p. 294).

<sup>96</sup> Uff I,1 : Psaumes des Mystères du Seigneur (p. 132).

<sup>97</sup> Fv 1 : *Forme de vie pour les sœurs de Claire* (p. 299). La *forma vitæ* date des années 1212-1213. Au sujet du mystère trinitaire en rapport avec Marie et avec l'Église, voir le profile essentiel offert par VAN ASSELDONK, *Maria, sponsa dello Spirito Santo*, 414-423.

<sup>98</sup> *Procès de canonisation* III, 20. *Totum Claire* p. 340

<sup>99</sup> *3Lettre à Agnès de Prague* 21-23. *Totum Claire* p. 130.

<sup>100</sup> Rnb XXIII,9. *Totum St. François* p. 227



# Par le Seigneur appelées...

## ...à Mbarara, Uganda

### « Ecoutez Petits Enfants », revenus à la surface

Notre chère généreuse équipe éditoriale de cTc nous a offert une merveilleuse opportunité de Renouveau dans notre appel clarien qui est aussi un défi. Elles ont suggéré que l'exhortation de St. François à Ste Claire et ses sœurs soit un des thèmes pour la réflexion et l'étude dans nos communautés entre 2023-2025, afin de souligner le 8<sup>e</sup> Centenaire de sa composition.

Notre Père St. François composa et mit en musique ce Cantique qui nous est bien connu par ces paroles d'ouverture : *Ecoutez Petites Pauvres*.

François séjournait au Monastère de Saint Damien. Sans aucun doute François est venu à connaître ce qui se passait dans la communauté de Saint Damien. Il avait connaissance de leurs joies et défis qui ne manquent jamais dans chaque communauté. Et ainsi, sa sollicitude spéciale pour ses filles le conduisit à adresser cette merveilleuse exhortation : *Ecoutez Petites Pauvres*.

*Ecoutez*, c'est un appel au silence partout où il y a du bruit ou quand un message important doit être communiqué. La parole d'ouverture, *Ecoutez*, suggère qu'un message important va être délivré. Ainsi, St. François écrivit ce





texte encourageant pour rappeler à Ste Claire et ses sœurs la beauté de leur vocation. Et ainsi cette exhortation nous est chère, les Sœurs Pauvres, parce que nous percevons en elle la sollicitude spéciale et l'amour du père pour ses filles. François ouvrit son cœur soulignant ce que nous savons et croyons être le cœur de l'appel clarien. Nous sommes Pauvres Petites d'après l'exemple de Notre Pauvre Fondateur d'Assise. Car il aima souvent s'appeler lui-même : « le Petit Pauvre ».

Ce fut providentiel le 9 Juin 2023, les Sœurs Pauvres au Monastère de la Sainte Eglise à Mbarara, en Ouganda, ont témoigné que le Cantique reprend vie lors de la visite paternelle de notre Ministre Général, fr. Massimo Fusarelli, avec ses frères. Qui étions-nous pour être considérées dignes d'une telle visitation !

Avec des cœurs pleins d'allégresse et de gratitude à Dieu, le donateur de dons, avec chant et danse, nous invoquions Frère Soleil, Sœur Lune et autres éléments de Mère Terre, pour nous aider à glorifier Dieu pour ce précieux moment où nos frères sortaient dans le jardin du cloître, où nous rencontrions nos Frères pendant presque une heure, jusqu'à ce qu'ils ne pouvaient plus rester plus longtemps.

Il est superflu de dire, joies, vœux et échange de nouvelles de l'Ordre, était au programme spontané de la visite en esprit de liberté. Enfin, mais pas le moindre, arriva la





douce et aimable exhortation de notre frère Massimo. « Sœurs, les temps nous pressent et vous travaillez dur pour finir la rencontre, s'il vous plaît essayez de travailler à garder l'équilibre entre prière et travail ».

Cette admonition évoquait, et remet en mémoire, le Ecoutez Petites Pauvres de Notre Père St. François.

800 ans depuis l'établissement de notre Ordre, les Sœurs Pauvres ne manquent pas de défis, essayant d'être des authentiques disciples de la voie Clarienne de vie Evangélique. A la suite de l'invitation à Ecouter par St. François, Ste Claire nous appelle à Regarder, Contempler et Jésus nous invite à aimer, rester dans l'amour, l'amour de Dieu et de notre prochain.

*Ecoute, Regarde, Aime*, sont les trois piliers sur lesquels notre vie de clarisse est fondée comme un trépied se maintient mutuellement en renforçant la force de l'autre.



Puissions-nous, comme notre Mère Marie, apprendre l'art *d'écouter* avec les oreilles du cœur, *regardant* avec les yeux de notre Seigneur, et *aimant* avec les profonds sentiments de Jésus.

Tout pour la gloire et l'amour de notre Seigneur, qui nous a considérées dignes de vivre avec Lui.

*Sr. Mary Elizabeth Tushabe osc*

# Assemblées de maintes régions et provinces...

## ...à Arundel, Grande Bretagne

En 1972, la communauté des Soeurs Pauvres à Arundel fusionna avec une communauté cloîtrée du Tiers Ordre Régulier Franciscain, fondée au 17<sup>e</sup> siècle aux Pays Bas, pour des femmes anglaises exilées qui se sentaient appelées à un mode de vie franciscain. Quand cela devint plus sûr, en 1794, elles rentrèrent en Angleterre et, en 1972, en réponse aux recommandations de « Perfectæ Caritatis » elles demandèrent à devenir Soeurs Pauvres, et seize soeurs furent accueillies à Arundel où elles se montrèrent être un cadeau incalculable pour cette communauté. De la communauté actuelle, neuf soeurs sont entrées ici et restées, et douze soeurs ont été transférées d'autres communautés de Soeurs Pauvres, soit parce que ces communautés ont fermé ou, plus couramment, parce qu'elles sentaient qu'elles ne pouvaient pas vivre plus longtemps dans la communauté où elles étaient entrées. Quand nous avons fait des partages, il y avait accord que personne ne laisse avec légèreté sa communauté, c'est une mesure de désespoir. Ces douze soeurs apportèrent leur formation et leurs traditions de dix communautés différentes. Pour ajouter à la richesse, ces douze soeurs qui ou bien entrèrent ici ou s'y transférèrent comprenaient trois veuves, et leurs origines étaient le Sri Lanka, Zimbabwe, Nigeria, France, Portugal, Angleterre, Irlande, Pays de Galles et Ecosse ! Ainsi, nous sommes un très grand mélange !

Etant un tel groupe varié il y a beaucoup de défis : notre attente, notre formation, la « culture » de notre communauté originelle fait partie de nous, et nous avons à essayer et éviter des comparaisons, mais il est mieux d'accepter les inévitables différences.

Des soeurs arrivèrent avec soulagement, d'autres avec un grand sens de manque, parce qu'elles avaient aimé le



mode de vie dans leurs communautés, et même juste traverser la frontière d'un pays du Royaume - Uni peut paraître une grosse perte. Celles qui portaient beaucoup de peine ont trouvé une certaine guérison et, dans le processus, se sont rapprochées de Dieu. Aussi, le temps passant et un peu après coup a permis à certaines d'entre nous de réaliser que nous apportions de bonnes choses, même de la part des communautés que nous avons choisies de quitter, et avec l'espérance que nous puissions vivre ces valeurs ici à Arundel. Nous avons toutes une continuité dans notre manière de vie de Sœur Pauvre et même ce qui pénible est touché par la résurrection.

Il y a tellement d'aspects positifs à vivre en ce « mélange » ; nous réalisons rapidement qu'il n'y a pas une seule bonne manière de faire les choses, et ce changement peut subsister et même prouver une bénédiction ! Nous sommes encouragées à être nous-mêmes, à parler franchement et ouvertement en Chapitre. Nous éprouvons des différences et essayons de ne pas les laisser devenir divisions. Nous apprenons que le pardon et la réconciliation sont possibles et nous rapprochent. Nous pouvons toutes y contribuer, et marcher vers l'unité que nous désirons. Nous pouvons atteindre un niveau de partage qui est d'abord un choc pour les sœurs qui viennent d'autres communautés, mais rapidement elles l'apprécient. La difficulté des limitations et de l'avancée en âge et de la maladie se rencontre avec une telle bonté, que cela conduit à une immense gratitude en celles qui en bénéficient. La communauté a appris à laisser place aux différences pour la nourriture, pour là où on peut mieux prier, en ce qui les détend, et en s'assurant autant qu'il est possible que toutes aient du temps chaque semaine « juste pour exister », et sans parler d'avoir un jour « de vacances » chaque mois de telle sorte que les sœurs peuvent justement « se rafraîchir dehors et avoir de l'espace ».



Nous savons que nous avons beaucoup de travail en ce pèlerinage vers le Royaume, et nous reconnaissons que le grand cadeau du Chapitre de Communauté nous aidera à nous déplacer. Cela peut prendre beaucoup de courage et énergie pour avoir des choses à apporter au Chapitre, les différences font surface, la peine est exposée, mais infailliblement honnêteté et générosité apportent sagesse et guérison. C'est le lieu où nous pouvons partager du fond du cœur ce qui est le plus important pour nous, il nous maintient dans l'échange avec chacune au sujet de ce mode de vie, ce qui est précieux pour chacune de nous.

*Les sœurs du Monastère de Arundel*





## ...à Rome, Italie

**“Ecoutez pauvrettes... qui de maintes régions et provinces êtes assemblées”**

Certes, quand le Père St. François s’adressait ainsi à Claire et aux premières sœurs rassemblées autour d’elle à St. Damien, il ne pouvait imaginer lesquelles et combien ces « régions et provinces » auraient pu devenir... l’esprit prophétique qui l’animait a vu « au-delà », comme toujours !

Notre communauté du monastère Ste. Claire de Rome, peut-être plus connu comme « monastère de la rue Vitellia », en est un exemple – désormais un parmi tant d’autres !

Déjà depuis des décennies, la communauté a été caractérisée par la présence de sœurs de différentes nationalités : avec le groupe italien, plus nombreux, une sœur du Nigeria, une allemande et même une du lointain Japon étaient présentes. L’internationalité était en outre alimentée par le fréquent passage de sœurs de toute l’Italie, mais aussi du monde entier qui, appelées à Rome pour des nécessités variées, demandaient l’hospitalité. Comment ne pas rappeler, pour citer l’exemple le plus significatif, l’accueil des sœurs de la commission internationale, convoquées ici pour collaborer à la rédaction des Constitutions générales encore en vigueur actuellement ? Une période de deux ans de vie en commun où les sœurs sont entrées dans le vif des rythmes de la communauté... et cela ne pouvait être autrement, parce que cela a toujours été le style qui a toujours caractérisé « le monastère de la rue Vitellia » : toute sœur qui y arrive est sœur à plein titre, telle on la perçoit et telle on la traite !

Encore maintenant en communauté des sœurs venant de l’Afrique (Nigeria), de l’Asie (Vietnam et Philippine), d’Europe (Allemagne et Roumanie) sont présentes ; à leur tour, les sœurs italiennes viennent de régions qui s’espacent du



Nord au Sud de l'Italie. Et aussi aujourd'hui se poursuit l'accueil temporaire de sœurs de toutes les régions d'Italie et du monde, don précieux parce qu'il nous permet une confrontation continue sur les nombreuses facettes du vécu de notre charisme. Et pour nous c'est vraiment beau de nous reconnaître toutes les fois, unies par cette invisible mais indestructible racine, qui est le charisme de Claire !

Un aspect pas secondaire, pour nous italiennes, de cette variété des cultures qui s'entrelacent dans notre quotidien, est aussi la possibilité de comprendre comme notre culture est perçue par qui vient de l'extérieur...et ainsi on arrive à découvrir que pour elles « les étrangères » de la situation c'est nous, justement !

Intéressante – et souvent même divertissante ! – la confrontation sur les aspects pratiques de notre vivre ensemble : la nourriture, la manière de vivre la liturgie ou celle de célébrer les fêtes, les rapports avec les familles d'origine, la gestion de la santé et, en général, du rapport avec le propre corps... tout peut devenir champ d'échange d'expériences, pour un enrichissement réciproque et un élargissement des espaces de l'esprit et du cœur. Non seulement les aspects pratiques, mais aussi les valeurs sont parfois perçues et vécues avec des différentes nuances : nuances, c'est vrai, mais nous savons bien combien, en notre vie, peuvent peser les nuances ; pour cela, il est souvent nécessaire de s'éclairer d'une manière plus approfondie, de donner du temps au dialogue, passer aussi du temps en prière pour chercher à entrer dans le monde de l'autre !

De toute façon, la diversité est perçue par toutes comme défi positif et occasion de croissance. Et quand nous parlons de diversité, nous nous référons à une vaste gamme d'alternatives possibles, qui ne concernent pas tant, ni seulement les différents continents, mais aussi ce mystère que chacune porte en soi, impossible à atteindre aussi à nous-mêmes. C'est ainsi que naissent les liens fraternels sincères et profonds entre sœurs de différents continents, tandis que le monde de la sœur venant de ta même ville reste quand



même mystérieux ! Si on tient compte que François écrivait à des sœurs qui provenaient toutes d'un rayon de quelques dizaines de kilomètres – la plus éloignée d'Assise, selon les témoignages du procès de canonisation, est « sœur Lucia de Rome » –, ne serait-ce pas que lui aussi se réfère à ces « pays et provinces » qui habitent le cœur de l'homme et parfois rendent distant celui qui est proche et proche celui qui est loin ?

Notre communauté se trouve à Rome, la cité éternelle, où depuis toujours se croisent les cultures les plus diverses, où se respire à pleins poumons l'universalité de l'Eglise, où est élevé le défi de l'accueil de qui vient de loin et demande abri : ici nous avons été appelées, par la grâce de Dieu, et ici nous essayons quotidiennement, dans la patience et l'espérance, d'être semence d'unité dans la diversité, pour faire briller au-delà des murs du monastère un rayon de lumière qui parle de communion, d'amour fraternel, de charité sincère ; et continuer ainsi l'œuvre précieuse de François et Claire, restaurateurs courageux de la Maison de Dieu et du cœur de l'homme.

*Les sœurs du Monastère de Rome - Santa Chiara*





## ...à Bressanone, Italie

### De beaucoup de régions...

Le titre de cet article est une citation de l'exhortation de Saint François à Sainte Claire et ses sœurs. A ce qu'il paraît, les sœurs de Saint Damien ne venaient pas seulement des environs immédiats d'Assise. D'où provenaient les sœurs de Bressanone et comment se produisit exactement la fondation, cela reste un mystère ; très probablement, elles venaient du monastère des Clarisses existant à Trente.

Notre monastère de Bressanone fut mentionné pour la première fois dans un document de 1235. Ce fut un petit début. Le couvent s'agrandit petit à petit. La forme actuelle du monastère et de l'église remonte à la seconde moitié du XVIIe siècle. Sous la direction du Ministre provincial franciscain, p. Rufin Laxner, lui-même architecte, le monastère des

clarisses fut agrandi et partiellement reconstruit entre 1663 et 1668.



Sur le modèle de Saint Damien, un petit monastère fut annexé à l'église ; il fut modifié ou reconstruit dans sa structure avant 1683. Aujourd'hui, dans ce petit asile vivent quatre frères venant de quatre nations.

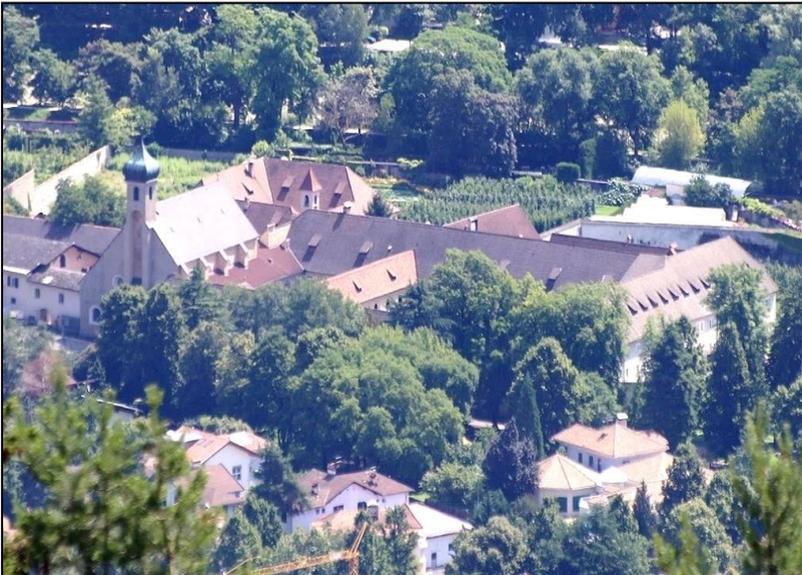
Il est documenté que, dès les premiers temps, la communauté était formée de sœurs ne venant pas du voisinage immédiat de



Bressanone. Par exemple, en 1321, Sr. Peterzina fut élue abbesse, elle venait de Rothenburg en Allemagne, environ 400 kilomètres au nord.

Pour raisons géographiques et politiques, les sœurs de notre monastère venaient toujours de « différentes régions ». Vers 1450, le monastère fut réformé par les sœurs de Nuremberg, Allemagne. Afin de consolider la réforme, Sr. Barbara Freydung, du monastère des Clarisses de Nuremberg, fut abbesse pendant plusieurs années à partir de 1455. Par la suite, toutes les sœurs de Nuremberg retournèrent à leur monastère d'origine.

Non seulement il y avait des sœurs venant « de beaucoup de régions » : mais encore des sœurs quittaient Bressanone pour fonder d'autres communautés, ou pour aider ailleurs : par exemple, à Fribourg en Brisgau (Allemagne), à Rovere (Italie), à Merano (Haut Adige), à Hall au Tyrol (Autriche). Beaucoup de ces monastères furent fermés pendant la Réforme ou furent supprimés par l'empereur Joseph II.





L'archiduc Sigismond le Riche ordonna que les clarisses de Bressanone quittent immédiatement la ville et la campagne. Comme chariots, furent mis à leur disposition les wagons qui avaient servi pour le transport du sel, les 31 sœurs durent interrompre le dîner à peine préparé et transporter les cinq sœurs malades. Dans la nuit du 25 au 26 octobre 1461, les Clarisses quittèrent la ville dans huit chariots du sel et se dirigèrent vers le nord. Après un voyage extrêmement fatigant, elles trouvèrent refuge et logement à Pfullingen, Allemagne. L'exil dura trois ans. Pendant cette période, les Clarisses de Bressanone réformèrent la communauté de Pfullingen. Le 18 novembre 1464, 18 sœurs rentrèrent à Bressanone ; huit sœurs étaient désormais décédées et cinq restèrent à Pfullingen, en Allemagne, pour soutenir et consolider la réforme locale.

Parmi les 181 mandats d'abbatiate énumérés jusqu'en 2015, ont été élues comme abbesses 47 sœurs ne venant pas des environs immédiats de Bressanone, mais de l'Autriche (Tyrol du Nord, Haute Autriche) ; de l'Allemagne et de





la Slovénie. Certaines de ces sœurs furent élues plusieurs fois au service d'abbesse.

Actuellement, au monastère des clarisses de Bressanone, vivent des sœurs de quatre communautés, auxquelles se sont ajoutées en 1997- 98 sept sœurs du monastère des clarisses de Tesido (Haut Adige), supprimé. En 2017, nous avons accueilli cinq sœurs venant de la fermeture du monastère des Clarisses à Marie Enzersdorf (Autriche), fondé en 1964 par le monastère des Clarisses de la rue Scharnhorst à Munster, en Allemagne. Quand les monastères de Marie Enzersdorf, Autriche, et Bressanone, Haut Adige furent réunis, deux sœurs fondatrices vivaient encore.

Quatre nationalités sont actuellement réunies à Bressanone : des 14 sœurs actuelles neuf sont du Haut Adige, trois viennent d'Autriche, une d'Allemagne et une de Suisse. Parmi celles qui montrent de l'intérêt pour notre forme de vie, deux viennent de l'Autriche et une de la





Suisse. Quelques femmes du Haut Adige nous fréquentent aussi, mais elles sont encore trop jeunes, ou engagées, ou trop âgées !

Le Haut Adige appartenait à l'Autriche jusque 1918. Par le Traité de paix de St. Germain, en 1919, la zone au sud du Brenner fut attribuée à l'Italie. En 1972 le Haut Adige devint une province autonome d'Italie. A cause de raisons historiques notre Haut Adige est trilingue : Allemand (69,4%), italien (26,6%) et langue native (4,5%).

Nous sommes reconnaissantes de vivre en ce très beau petit pays.

*Sr. Helmtrude Klara osc*





## ...à Porto Alegre, Brésil

Le 30 août nous avons accompli 70 ans de présence, nous préparant à une année jubilaire avec beaucoup de célébrations et autres événements en ce lieu, choisi par Dieu pour fonder cette maison de prière.

### Un peu d'histoire

La demande de fondation fut faite par les frères de la Province St. François d'Assise du Brésil, qui ont envoyé fr. Celso Brancher en Belgique pour prendre contact avec les Sœurs de la Fédération Claire-Colette, dans le but de discerner lesquelles seraient celles que Dieu appelait à venir faire la fondation.

Après avoir consenti à la demande, sr. Marie Joseph, sr. Marie Philippe, sr. Marie Françoise et sr. Marie Colette commencèrent les préparatifs pour leur départ en mission.





De nombreuses autorités civiles et religieuses accompagnèrent le moment de l'envoi des Sœurs, au cours de la Sainte Messe célébrée le 16 juillet 1953. Ce sont des moments très émouvants et pleins de foi pour qui part et pour qui reste.

Selon les chroniques, le salut d'adieu aux Sœurs fut marqué par trois phases différentes :

Le 18 juin 1953, fête officielle d'adieu à l'Institut des Beaux Arts Saint Luc, avec les artistes du célèbre Quartette Haydn de Bruxelles, A cette occasion, le Ministre d'Etat belge tint un discours officiel faisant allusion à la commémoration, où il soulignait l'importance de la première fondation belge au Sud du Brésil, renforçant le mérite de la création d'un nouveau « Saint Damien » à l'extrémité de l'immense Brésil, à Porto Alegre.

En plus, le ministre offrit aux personnes présentes une touchante illustration de l'Etat du Rio Grande do Sul, grand comme 240 fois la Belgique, mais manquant gravement de prêtres. On doit souligner, justement, qu'un aspect important de la venue des sœurs au Brésil fut leur sacrifice pour



la sanctification des prêtres. Prière et offrande sont des caractéristiques fondamentales de la mission.

L'adieu aux Sœurs, qui eut lieu au Monastère de Gand le 5 juillet de la même année, se déroula dans l'église remplie de personnes qui voulaient donner un dernier salut aux missionnaires : représentants



des Frères Mineurs de Belgique, l'Abbé des Bénédictins de Termonde, différents intellectuels et personnalités connus. On a dit que le départ est toujours douloureux, mais donne l'opportunité de se retirer en soi-même et de chercher d'abord le Royaume de Dieu.

Au cours du rite d'adieu, les sœurs se sont prosternées devant l'autel, tandis que le Père Provincial a remis les croix bénies à chacune des missionnaires, après quoi l'hymne officiel du départ des missionnaires, *Ave Maris Stella*, fut chanté. Le rite s'est poursuivi jusqu'à la bénédiction finale. Le jour de l'embarquement, le 16 juillet, un cortège d'automobiles conduisit à l'aéroport de Schiphol les délégations comprenant les Sœurs de Gand, Termonde et Ecklo, les familles religieuses et autres représentants et Supérieurs d'Ordres. A 12h l'avion décolla pour Genève, Lisbonne, l'Afrique et Recife, pour arriver à Rio de Janeiro le 17 juillet.

A 7h du jour suivant, les sœurs s'embarquèrent sur le vol Varig pour Porto Alegre, elles furent accueillies à l'aéroport par l'archevêque de Porto Alegre, Mons. Vicente Scherer, par les autorités civiles, par des religieux, par les frères de la Province de Saint François et par beaucoup d'habitants du lieu.

Les sœurs furent logées pendant un mois au Collège Notre Dame du Bon Conseil des Sœurs Franciscaines de la Pénitence et de la Charité Chrétienne, en attendant que soient finis les travaux d'adaptation de la nouvelle maison devant servir de monastère.

Il est important de remarquer que la première mission belge au Brésil se déroula en l'année du septième centenaire de la mort de Sainte Claire, et de faire attention au sens du nom donné au nouveau couvent de Porto Alegre : « Saint Damien ». De fait, c'est le même nom que celui de la première église restaurée par St. François et du lieu où ses premières sœurs s'établirent en clôture. Donc, le nouveau monastère prolongeait dans le temps le même esprit franciscain.



Durant leur présence au Collège, la Mère Abbesse Marie Joseph et Mère Vicairé Marie Colette ont supervisé les travaux d'adaptation de la maison et en ont aussi profité pour perfectionner leur connaissance de la langue portugaise.

L'inauguration officielle, présidée par l'archevêque de l'époque Mons. Vicente Scherer, eut lieu dans cette vieille maison restructurée, le 30 août 1953 à 9h du matin. A la fin de la visite publique pendant le jour, la cérémonie durant laquelle fut établie la clôture des sœurs fut un moment très émouvant, où les sœurs, souriantes et joyeuses, prirent congé du monde dont elles se séparaient pour toujours afin de vivre entre les murs de cette maison.

Ce bref compte-rendu historique fut fait pendant le Jubilé du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Monastère, le 30 août 2023.

Pendant toute cette période, il y a beaucoup à raconter sur le chemin de la communauté, qui a toujours été numériquement petite. Mais celles qui sont arrivées à la Profession Solennelle ont persévéré jusqu'à la fin de leur longue vie, quand elles ont été appelées par Dieu à la vie éternelle. Ce fut et est encore maintenant une histoire de très bonne relation et d'aide réciproque avec les Frères Mineurs qui, au moment de notre fondation appartenaient à la Province de Sainte Croix, du Minas Gerais, et qui, par la suite, ont fondé la Province de Saint François, au Rio Grande do Sul. En 1983, afin de compléter la présence des trois Ordres, une fraternité de l'OFS appelée Sainte Claire fut érigée auprès du monastère, qui dura 25 ans. Elle fut fermée à cause de la mort de beaucoup de ses membres, ceux qui restaient furent intégrés dans une autre fraternité. C'était une fraternité très active, surtout dans la prière de l'Office divin avec les Sœurs et dans l'adoration eucharistique, qui avait lieu au siège de la fraternité deux fois la semaine. Chaque année les professions étaient célébrées le 17 novembre, fête de Sainte Elisabeth de Hongrie, patronne de l'OFS.



Le monastère fut toujours très fréquenté par des personnes cherchant les sœurs pour l'accompagnement spirituel, pour parler de leurs problèmes et, surtout, pour confier leurs propres intentions et celles de leurs familles. C'était la réalité qui, par force, a changé avec la pandémie mais qui, lentement, est en train de reprendre. La participation à la Messe quotidienne est très bonne, malgré un contexte social plutôt sécularisé qui contribue à la baisse des vocations. Nous retenons important de partager ce type de difficulté pour qu'il devienne sujet de la prière des lecteurs, en implorant que renaisse dans les familles l'esprit d'oraison profonde et constante.

Un autre sujet important pour notre monastère est le suivant :

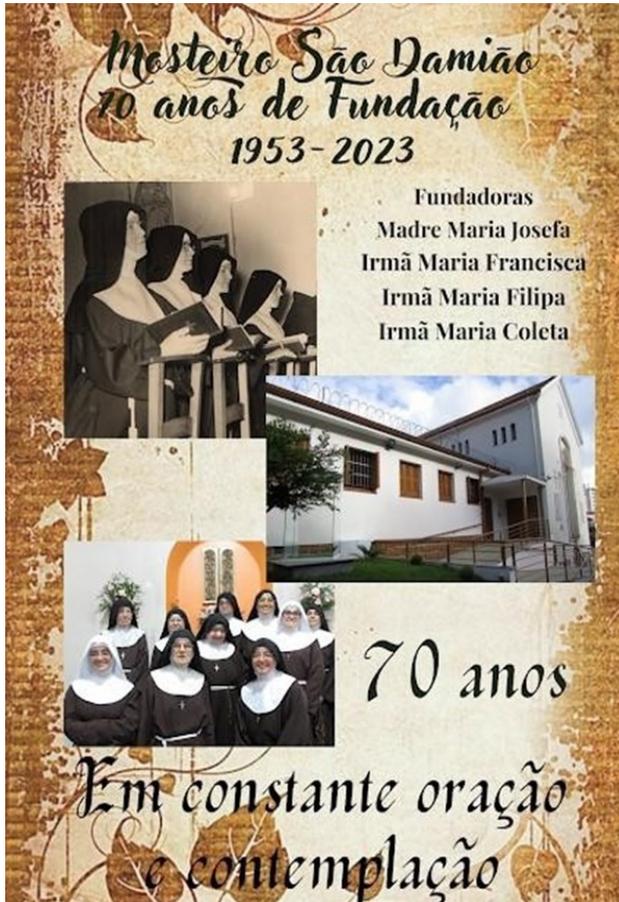
En 2018, l'Église a promulgué le document *Cor Orans* avec des nouvelles normes pour les communautés monastiques féminines. La principale est que, quand un monastère reste avec seulement cinq sœurs professes solennelles ou perpétuelles, il doit s'affilier à un autre ou fermer.

Ce n'était pas le cas à « Saint Damien » de Porto Alegre qui, même avec la mort de beaucoup de sœurs, avait encore sept sœurs professes, mais anciennes et malades. Ainsi en 2016, comme pour anticiper le Document, il a été demandé à la Mère de la Fédération de la Sainte Famille des Sœurs Clarisses du Brésil, en la personne de Mère Maria José della Rosa Mystica, de nommer un nouveau gouvernement au monastère.

Le 5 juillet 2016, donc, sont arrivées les sœurs du monastère de Campina Grande, au nord-est du Brésil, pour assumer le nouveau gouvernement du monastère : Sœur Maria Emanuela della Trinità en tant qu'abbesse, Sœur Chiara Maria de Jésus pauvre et crucifié en tant que vicaire et, comme Conseillère, Sœur Maria Inês du Coeur de Jésus. A l'époque, le Ministre provincial de la Province de Saint François, fr. Ignazio Dellazari, présenta ce projet à la



Congrégation qui nomma ensuite le gouvernement pour trois ans. Ce fut une expérience très bénie. Après la conclusion de la période de nomination 2016-2019, les élections normales ont eu lieu dans la communauté.



Souvenir de la célébration du Jubilé du Monastère « Saint Damien », où on peut voir la façade du monastère telle qu'elle est aujourd'hui ainsi que la communauté actuelle.



La communauté a deux novices de seconde année et, pour le moment, il n'y a pas de nouvelles vocations, étant donné que cet Etat du sud du Brésil éprouve certaines difficultés pour la pratique religieuse, les vocations sont rares. Ce que nous faisons toujours est de prier afin que le regard de Dieu Providence se tourne vers nous et nous donne cette grande grâce.

Pour célébrer le Jubilé de cette année, chaque mois nous avons vécu des célébrations eucharistiques avec des thèmes propres se rapportant aux événements de la Chronique. L'expérience fut très riche et le sommet encore plus. Nombreux prêtres ont présidé les Saintes Messes, où n'ont pas manqué les chorales pour rendre les chants plus vivants.

En célébrant notre Jubilé, nous élevons les mains vers notre Dieu, qui nous a bénies de son immense miséricorde. De fait, en même temps que les épreuves faisant partie de la vie humaine, il y a une grande louange pour son œuvre en nous, nous n'avons pas les mots pour exprimer. C'est



*Photo officielle du Jubilé : ensemble les sœurs de la communauté et celles qui nous ont visitées.*



seulement dans la joie de notre cœur que nous pouvons comprendre un amour aussi grand qui, depuis 70 ans, rayonne sur tous ceux qui ont fait partie de notre vie et à ceux qui en font encore partie, parce qu'ils vivent et nous aident à louer Dieu chaque jour.

Le jour de la fête du Jubilé deux Saintes Messes ont été célébrées, aussi en présence des sœurs des Monastères voisins (deux sœurs du Monastère de Cascavel au Paraná : sœur Maria Fátima et sœur Maria Rafaela ; deux du Monastère de Lages à Santa Caterina : sœur Maria Emanuela et sœur Maria Inês et trois de Campina Grande : Mère Maria Leticia, sœur Maria Verônica et sœur Maria Vitoria), ce qui fut pour nous un motif de grande joie.

*Les sœurs du Monastère de Porto Alegre*

**Nous invitons les Fédérations qui célèbrent leur Assemblée d'élection à nous envoyer les noms des sœurs élues et de leurs Monastères, afin de pouvoir les publier sur notre Revue et sur *Acta Ordinis*.**

**Merci !**

◆ ***For your kind attention:***

Payment for the FONDO CLARISSE BY TRANSFER:

◆ ***À votre bienveillante attention:***

Envoyer les **versements de votre contribution aux frais** de FONDO CLARISSE par VIREMENT BANCAIRE:

◆ ***Herzlich bitte ich darum,***

Spenden für die FONDO CLARISSE an das Officium Pro Monialibus über **Banküberweisung** zu tätigen:

◆ ***A vuestra amable atención:***

Os rogamos que enviéis las **aportaciones** para el Fondo de las Clarisas por TRANSFERENCIA BANCARIA:

◆ ***À vossa atenção:***

Favor enviar as **contribuições** para o fundo de solidariedade das Clarissas através de TRANSFERÊNCIA BANCÁRIA:

◆ ***Alla vostra cortese attenzione:***

Inviare eventuali **contributi** per il FONDO CLARISSE con BONIFICO BANCARIO:

<b>Banca:</b>	<b>Banca Popolare di Sondrio</b> Sede di Roma Viale Cesare Pavese, 336 - Roma
<b>IBAN:</b>	<b>IT53E0569603211000004794X45</b>
<b>Intestazione:</b>	Casa Generalizia Ordine Frati Minori
<b>BIC-SWIFT:</b>	POSOIT22
<b>Indirizzo del Beneficiario:</b>	Via Santa Maria Mediatrice, 25 00165 Roma - Italia
<b>CAUSALE (Cause)</b>	<b>(Fondo Clarisse – Voce FFI)</b>

**OFM**

ORDO FRATRUM MINORUM

**Communion et Communication**

Numéro 62 | Décembre 2023